

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs Techniciens – Formatrices Techniciennes en système d'usinage

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée dont un poste libre immédiatement à Arlon.

Date limite pour postuler : 20/01/2025

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans d'expérience utile en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.449,15€ mensuel brut (pas de prise en compte d'ancienneté possible)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront organisées à partir de février 2025.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

L'Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer, d'ajouter l'une ou l'autre épreuve.

[Vidéo : le métier de Formateurs/Formatrices Techniciens/Techniciennes d'usinage](#)

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 110184]

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **Technicien - Technicienne en système d'usage**
- **et/ou une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 31/01/2025.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques qui seront évaluées

• Compétences comportementales

- vous analysez avec discernement les données et vous jugez d'un œil critique l'information ;
- vous structurez et organisez votre travail en fixant les priorités ;
- vous résolvez les problèmes de manière autonome ;
- vous donnez des instructions claires aux stagiaires, vous suivez les résultats, vous vous assurez qu'ils adoptent un comportement adéquat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous contribuez au bon esprit d'équipe en partageant votre avis et vos idées ;
- vous agissez avec transparence et neutralité, vous entretenez des contacts constructifs ;
- vous vous remettez en question et vous gérez activement votre propre développement professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

• Compétences techniques

- vous lisez et comprenez les documents techniques (plan, schéma, dessin technique,...) ;
- vous exploitez les informations nécessaires à la réalisation et définissez la gamme opératoire ;
- vous réalisez des méthodes de travail en tournage et fraisage :
 - choix et montage des outils de coupe ;
 - technologie de la coupe des outils ;
 - montage des machines et pièces ;
- vous utilisez la technologie des matières d'œuvre ;
- vous usinez des pièces en tournage et fraisage conventionnel et C.N.C. ;
- vous utilisez le vocabulaire technique du métier ;
- vous utilisez les méthodes de maintenance de premier niveau de l'équipement ;
- vous effectuez des calculs de vitesse, de puissance machine, d'avance, de filets, etc ;
- vous réalisez, comprenez et pouvez corriger un programme pour des pièces mécaniques en tournage et fraisage C.N.C. ;
- vous effectuez des calculs professionnels :
 - opérations mathématiques, logique, règle de trois ;
 - géométrie ;
 - trigonométrie ;
- vous contrôlez la conformité par rapport aux spécifications techniques ;
- vous connaissez et appliquez les consignes de sécurité en vigueur à l'exercice du métier.
- vous maîtrisez la langue française orale et écrite.

• Connaissances techniques

- les instruments de mesure (pied à coulisse, pied de profondeur, micromètre, comparateur, colonne de mesure...) ;
- le réglage, l'étalonnage, la maintenance et la bonne utilisation de ceux-ci ;
- les normes, les symboles, les tolérances de formes et de positionnement ;
- les calculs professionnels pour recherche de côtes inaccessibles (piges, filets ...) ;
- la dureté, la rugosité, l'état de surface ... ;
- les méthodes de contrôle des pièces mécaniques selon les plans de fabrication ;
- la lecture de plan :
 - vues, coupes, sections, etc. ;
 - normes, symboles de formes et de positionnement, etc. ;

- schématisation des traits forts, fins, interrompus, hachures, etc. ;
- les méthodes de travail en tournage et en fraisage conventionnel et C.N.C. :
 - mode opératoire, chronologie des opérations, procédés d'usinage, etc ;
 - gamme d'usinage, paramètres de coupe et d'avance ;
- le choix et le montage des outils de coupe :
 - règles du choix des portes outils et des mandrins, de leurs montages, des portes à faux, etc. ;
 - normes des outils, formes, angles, rayons, etc. ;
 - composition et nuances des carbures, des aciers rapides, revêtements, etc. ;
 - affûtage des forets, des outils Hss de forme, etc ;
 - champ d'application en fonction de la forme et du type des outils ;
 - influence des paramètres de coupe et des angles d'outil sur le travail, la puissance, les efforts de coupe, les états de surface, la précision, etc. ;
- la technologie de la coupe des outils :
 - définition des paramètres de coupe ;
 - règles du choix des nuances, rayon, angles, etc. des plaquettes et des outils monoblocs ;
 - règles sur les profondeurs de passe, les rapports à respecter suivant l'usinage, le rayon, les angles ;
- le montage machines, outils et pièces :
 - montage en étau, mandrin, diviseur avec ou sans contre pointe, bridage, vé, équerre, etc. ;
 - réglage des machines, montage et réglage d'accessoires, prise d'origine, etc. ;
 - montage et réglage des outils ;
- la technologie des matières d'œuvre :
 - connaissance des matériaux (aciers, fonte et les alliages ferreux et non ferreux) ;
 - connaissance de l'influence du % des additifs dans les alliages sur les paramètres de coupe ;
 - connaissance de l'influence de la dureté sur les paramètres de coupe ;
- le vocabulaire technique du métier :
 - connaissance de la terminologie des organes machine, des outils, outillage, etc. ;
- les codifications de la programmation ISO et la fonctionnalité des codes ;
- la programmation et la manipulation sur un ou plusieurs directeurs de commande (Fanuc, Siemens, Heidenhain, Bosch, Fagor, Haas, Mazak, etc.)
- la chaîne de fabrication numérique (D.A.O. - C.A.O. – C.F.A.O.) ;
- la maintenance de premier niveau de l'équipement conventionnel :
 - fréquence de la vidange, graissage, changement des filtres de machines conventionnelles et à commande numérique ;
 - protocole et sécurité à mettre en œuvre lors de celle-ci ;
- la sécurité en vigueur à l'exercice du métier :
 - les E.P.I. et E.P.C. ;
 - l'analyse de risques par poste de travail.
- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique.

Annexe 3 : Epreuves prévues dans la procédure de recrutement

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation des dimensions nécessaires à l'exercice de la fonction :

- les compétences et connaissances techniques ;
- le potentiel pédagogique ;
- la motivation ;
- la vision de la fonction et de l'organisme ;
- les caractéristiques psychologiques ;
- les compétences génériques suivantes : analyser l'information, structurer le travail, résoudre des problèmes, encadrer les stagiaires, soutenir les stagiaires, travailler en équipe, agir de manière orientée service, évoluer, faire preuve d'engagement, s'adapter.

Epreuve technique

- Une épreuve écrite comportant des questions de connaissances et une épreuve pratique comportant des réalisations professionnelles pouvant être complétées par un questionnement technique.
- Les candidats détenteurs soit d'une certification ou d'une reconnaissance de compétences effectuée par le Forem, soit d'une validation de compétences délivrée par le Consortium de validation de Compétences et ce pour l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage du métier concerné seront dispensés de cette épreuve.

Epreuve pédagogique

- Une épreuve orale évaluant le potentiel pédagogique.
- Les candidats détenteurs d'une certification prouvant leurs compétences pédagogiques seront dispensés de cette épreuve. (CAP, CAPAES, AESI, AESS ou une certification délivrée par le Forem).

Epreuve d'adéquation à la fonction

- Une épreuve orale portant sur la vérification de l'adéquation du profil du candidat à la fonction.
- Ces épreuves sont obligatoires pour tous les candidats, sans dispense possible.

L'Office se réserve le droit de regrouper ou de scinder les épreuves en sous-parties, chacune d'entre elles pouvant être éliminatoire.